



Rapport Général au Conseil d'administration

Année 2019



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMISSION DE CONTROLE

RAPPORT GENERAL 2019

SOMMAIRE

1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	4
1.1 RAISON SOCIALE	4
1.2 ADRESSE	4
1.3 COMPETENCE TERRITORIALE ET PROFESSIONNELLE	4
1.4 SECTEURS TERRITORIAUX ET PROFESSIONNELS	4
1.5 PERSONNEL AU 31.12.2019 (CDI uniquement)	5
1.6 AGE MOYEN DU PERSONNEL ET PYRAMIDE DES AGES MEDECINS	6
1.7 Nombre d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels	6
1.8 CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL ET REMUNERATION	7
1.9 PERSONNEL	7
1.10 FORMATION PROFESSIONNELLE	12
1.10.1 Plan de formation 2019	12
1.10.2 Bilan	14
2 LES INSTANCES	15
2.1 COMMISSION DE CONTROLE	15
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
2.3 REPRESENTATION DES MEDECINS DU TRAVAIL	16
3 LES EFFECTIFS DE NOS ADHERENTS	17
3.1 EFFECTIFS SALARIES ATTRIBUES AU 31/12/2019	17
3.2 VENTILATION DES EFFECTIFS ATTRIBUES DANS LES DIFFERENTS SECTEURS	18
4 INFRASTRUCTURES	19
4.1 CENTRES MEDICAUX FIXES	19
4.1.1 Réalisations	23
4.1.2 Projets	25
4.2 APPAREILLAGE DE METROLOGIE	25
4.3 CONVENTIONS - PARTENARIATS	25
5 RAPPORT FINANCIER, EXERCICE 2019	26
5.1 COMPTE D'EXPLOITATION – ANNEE 2019	26
5.1.1 PRODUITS	26
5.1.2 CHARGES	27
5.2 LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2019	30
6 PREVISIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2020	32
6.1 CHARGES SALARIALES	32
6.2 DEPENSES PREVISIONNELLES	32
6.3 COTISATIONS	33

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1.1 RAISON SOCIALE

AST67 – Alsace Santé au Travail

1.2 ADRESSE

3 rue de Sarrelouis 67080 Strasbourg Cedex

☎ : 03.88.32.18.67.

1.3 COMPETENCE TERRITORIALE ET PROFESSIONNELLE

La compétence territoriale d'AST67 couvre l'ensemble du département du Bas-Rhin. La compétence professionnelle est interprofessionnelle, c'est-à-dire pour l'ensemble des entreprises, établissements et professions visés aux articles L. 4621-1 et D. 4622-14 du Code du Travail.

1.4 SECTEURS TERRITORIAUX ET PROFESSIONNELS

Notre service a obtenu le renouvellement tacite de son agrément pour une durée de cinq ans, en date du 31 octobre 2019.

AST67 conserve toujours son organisation interne, basée sur 7 secteurs :

- Strasbourg Centre - ETT
- Strasbourg Sud - Ried
- Centre Alsace - Piémont des Vosges
- Bruche
- Alsace Bossue - Pays de Hanau
- Haguenau - Outre Forêt
- Strasbourg Nord - Zorn

1.5 PERSONNEL AU 31.12.2019 (CDI UNIQUEMENT)

L'association employait au 31 décembre 2019, un effectif salarié de 235 personnes sous contrat à durée indéterminée, dont :

✓ assistantes médicales	88
✓ techniciens de prévention.....	22
✓ employés et techniciens administratifs	12
✓ cadres	96
✓ infirmiers	16
✓ agent de nettoyage	1

La direction et l'administration de l'association sont assurées par 25 personnes dont 20 à temps complet et 5 à temps partiel :

- 1 directeur général	- 1 assistante ressources humaines
- 1 directeur administratif et financier	- 1 assistante appro et accueil
- 1 responsable comptable	- 1 responsable des relations sociales
- 1 directeur informatique	- 1 aide-comptable
- 1 contrôleur de gestion	- 5 informaticiens (dt 1 assistant info.)
- 1 responsable des services généraux	- 1 responsable service contentieux
- 1 assistante de direction	- 2 gestionnaires clients
- 1 responsable communication	- 1 gestionnaire facturation
- 1 responsable opérationnel	- 1 assistant chargé de mission opérationnel
- 1 responsable de l'adm. du personnel	- 1 chargée de communication

Les centres médicaux ont fonctionné avec le concours de :

✓ 83 médecins du travail (CDI)	dont 41 à temps complet
	42 à temps partiel

effectuant un total de 11 241 heures par mois (base 37 heures) ce qui correspond à l'équivalent de 70,11 temps complets et correspond à une diminution de 3 temps complets

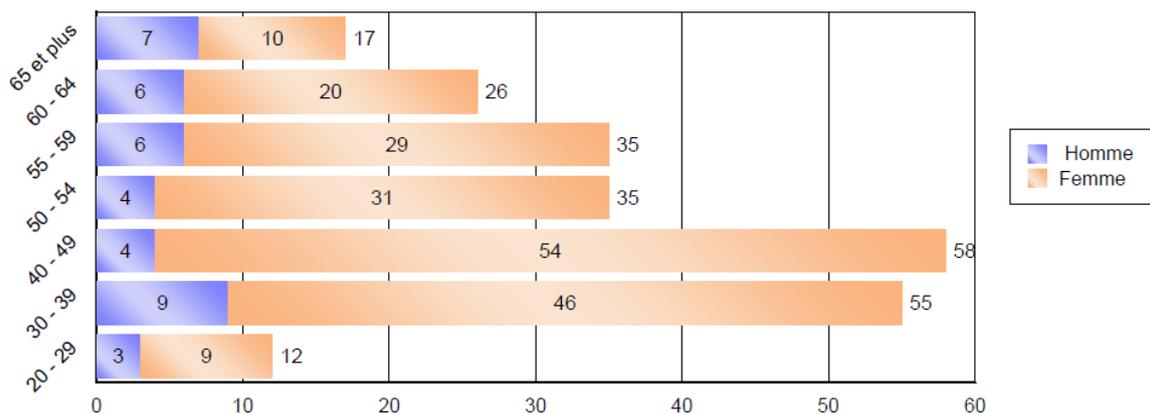
✓ 88 assistantes médicales	dont 46 à temps complet
	42 à temps partiel
✓ 22 personnels du service technique de prévention	dont 15 à temps complet
dont 2 ingénieurs	7 à temps partiel
et 20 techniciens en prévention	
✓ 16 infirmiers	dont 11 à temps complet
	5 à temps partiel
✓ 1 agent de nettoyage	à temps partiel

1.6 AGE MOYEN DU PERSONNEL ET PYRAMIDE DES AGES MEDECINS

	Assistantes	Médecins	Infirmiers	STP	Siege	Total
Age moyen	47,9	53,4	39,1	42,0	42,9	48,1

Ci-dessous la pyramide des âges de nos médecins (avec les CDD).

Pyramide des âges AST 67



1.7 NOMBRE D'INTERVENANTS EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

TPAS	horaire/mois	TPAG	horaire/mois
BELINGAR CLARISSE	128,27	BEYER NATHALIE	160,34
BROCHET VANESSA	160,34	BROSSAMAIN SOIZIC	160,34
COULIN NATHAN	160,34	CAPACCIO JACINTHE	96,20
GEIGER MARYLINE	160,34	GANDER STEPHANIE	160,34
KEMPF CELINE	160,34	HILD MAGALI	160,34
NGO THI NGA	160,34	MEINHARD STEPHANIE	128,27
RINGEVAL JOSIANE	64,14	PLATEL CATHERINE	160,34
ROTOLO DEBORAH	160,34	SABATIER DELPHINE	160,34
ROULLEAU DORIAN	160,34	SIEGEL REGINE	160,34
ROLLES EMMANUELLE	160,34	WELLER MAGALI	128,27

Autres	Fonctions	horaire/mois
GASSMANN Vincent	Référent du service technique de prévention	80,17

1.8 CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL ET REMUNERATION

Le personnel de toutes les catégories professionnelles bénéficie de la Convention Collective Nationale des Services de santé au travail du 20 juillet 1976 qui a fait l'objet de l'arrêté d'extension du 18 octobre 1976. Cette convention est modifiée depuis le 1^{er} janvier 2014.

Dans le cadre des négociations pour les salaires et l'aménagement du temps de travail, un accord d'entreprise a été signé avec les partenaires sociaux le 19 mars 2018 prévoyant une revalorisation des salaires bruts de 2,2% pour l'ensemble du personnel au 1^{er} avril 2018 à valoir pour les années 2018 et 2019 et un maintien du temps de travail collectif à 37 heures par semaine pour tous.

1.9 PERSONNEL

Liste nominative de médecins à temps complet et à temps partiel.

Affectation des médecins dans les différents secteurs et temps de travail effectif mensuel moyen des médecins, des collaborateurs médecins et des infirmiers placés sous l'autorité du médecin.

Secteur	1 STRASBOURG CENTRE-ETT	18,2 ETP
		ETP
Médecin du Travail	CHIFU IULIANA MADALINA	3,0
	CLAUDE NATHALIE	6,0
	COMAN MIHAELA	9,0
	GAIVAS VIORICA	10,0
	IMBODEN DOMINIQUE	10,0
	KERNEIS MARTINE	4,0
	PERGAMNICK DOMINIQUE	10,0
	POP HORATIU	6,0
	ROEDLICH CLAUDE	10,0
	SPIELMANN ELIANE	4,0
	THOMANN NICOLE	1,0
	TRESER FRANCINE	6,0
	UETTWILLER ELIANE	5,0
	VENTURE CHRISTIAN	5,0
	VULTUR DORINA	8,0
	WACH ELISABETH	6,0
	WEBER MICHELE	7,5
	WERTENSCHLAG ELIE	5,0
Interne	GOLTZENE MARC ANDRE	8,0
Infirmier	DA ROCHA PIRES BEATRIZ	6,0
	LELONG ELISE	4,0
	MARTZLOFF LAURENT	6,0
	MURIE SANDRINE	4,0
	PIERRON REGINE	8,0
	SCHMITT-GOFFELMEYER JULIETTE	10,0
Collaborateur Médecin du Travail	DIDAUX ANNE-CHARLOTTE	10,0
	MERCAY PIERRE	10,0

Secteur	2 STRASBOURG SUD-RIED	8,7 ETP
---------	-----------------------	---------

		ETP
Médecin du Travail	CHAUMONT-MALKA	
	CATHERINE	10,0
	CHIFU IULIANA MADALINA	7,0
	COLOMBO SYLVIE	8,0
	GUTENBERG VERONIQUE	10,0
	HAEHNEL CHRISTINE	8,0
	LITZENBERGER MARC	6,0
	NARDIN CHANTAL	8,0
	NEAGOE CARMEN MIHAELA	10,0
	SOMESAN LAURA ANAMARIA	10,0
	THOMANN NICOLE	3,5
TRESER FRANCINE	2,0	
Infirmier	MARTZLOFF LAURENT	4,0

Secteur	3 CENTRE ALSACE-PIEMONT DES VOSGES	9,7 ETP
---------	------------------------------------	---------

		ETP
Médecin du Travail	ALT ISABELLE	10,0
	BURCHI CHRISTINE	9,0
	GAUTIER EMMANUEL	10,0
	KISS ANTAL ZSOLT	10,0
	LOUIS GENEVIEVE	1,4
	MITOI MARIA-MADALINA	10,0
	MULLER FRANCOIS	1,0
	PERSINARU MIHAELA DANA	10,0
	SCHREIBER JEAN-LOUIS	6,0
	WACKENHEIM DANIEL	2,0
Infirmier	DUPEYRON CHANTAL	8,0
	HALIFA DAMO	2,0
	SERRA SABRINA	10,0
	SUPPER LAURENCE	8,0

Secteur	4 BRUCHE	12,7 ETP
---------	----------	----------

		ETP
Médecin du Travail	BOCHINGER FABIEN	4,0
	BONTEMPS CARINE	0,5
	BRAIEK ANNE-SOPHIE	8,0
	GASSMANN VINCENT	10,0
	GERLINGER ANNE	7,5
	HURDUBAEA LAURA	8,0
	LAJARIGE MARIE CELINE	8,0
	LIENHART JACQUES	10,0
	MARTIN NICOLE	8,0
	ROTH MARC	2,0
	SCARLAT GEORGE	
	HORATIU	10,0
	SIEGEL FRANCOISE	10,0
Interne	CLERC-PFROMMER INGRID	8,0
Infirmier	BOSCH KARLIJN	8,0
	HALIFA DAMO	7,0
	KOHL CHARLOTTE	8,0
	LELONG ELISE	2,0
	PIERRON REGINE	2,0
	SUPPER LAURENCE	2,0
Collaborateur Médecin du Travail	OBERTI MARC	4,0

Secteur	5 ALSACE BOSSUE PAYS DE HANAU	8,9 ETP
---------	-------------------------------	---------

		ETP
Médecin du Travail	BOBOC SIGRID-ANDRA	4,0
	BOCHINGER FABIEN	4,0
	HEIL-CORTEGGIANI ELISABETH	8,0
	KRANTZ VERONIQUE	2,0
	MAGHERU CRISTINA RAMONA	10,0
	PFLUMIO LAURENCE	9,0
	POPA ANCA RALUCA	10,0
	TAMAS DRAGOS	10,0
	TIRZIU ANCUA IOANA	10,0
	WEICHMANN JACQUES	6,0
	Infirmier	CLAUSS AURORE
Collaborateur Médecin du Travail	OBERTI MARC	6,0

Secteur	6 HAGUENAU OUTRE FORET	13,5 ETP
---------	------------------------	----------

		ETP
Médecin du Travail	CHIRITA VIOLETA ELENA	10,0
	CONREUX JEAN-MARIE	10,0
	ECKENFELDER DANY	10,0
	HECKEL HELENE	8,0
	KOCH CHRISTINE	6,0
	LE BOISSELIER STEPHANE	4,0
	POPA CORINA MARIANA	4,0
	POPA COSMINA-ILEANA	10,0
	SCHIOPU NICULINA	10,0
	SCHMITT PATRICK	10,0
	THOMAS NATHALIE	8,0
WEBER CLAUDINE	10,0	
Infirmier	FLORENCE LIONEL	10,0
	HESCHUNG ANNA	6,0
	RIFF ANNE	7,0
Collaborateur Médecin du Travail	PIEROG CATHERINE	8,0
	SURDEY CATHERINE	4,0

Secteur	7 STRASBOURG NORD-ZORN	12,3 ETP
---------	------------------------	----------

		ETP
Médecin du Travail	BOBIRCA PAULA ALINA	10,0
	BOBOC SIGRID-ANDRA	6,0
	CANEVA-PELLICOLI MARIE-PIERRE	8,0
	COSSIN THOMAS	10,0
	LE BOISSELIER STEPHANE	6,0
	MARTIN CATHERINE	10,0
	MILOTOI FLORICA JULIETA	10,0
	POP HORATIU	2,0
	POPA CORINA MARIANA	6,0
	RUFF ANNE CATHERINE	10,0
	SAINT-AMANS MAITENA	10,0
	SAMOUN RUTH	4,0
	WEBER MICHELE	1,0
	WEICHMANN JACQUES	2,0
	WEILL MARGARETH	4,0
Infirmier	DA ROCHA PIRES BEATRIZ	4,0
	HESCHUNG ANNA	4,0
	LELONG ELISE	4,0
	MURIE SANDRINE	6,0
	RIFF ANNE	2,0
Collaborateur Médecin du Travail	SURDEY CATHERINE	4,0

Liste nominative de médecins ayant été engagés ou ayant cessé leurs fonctions dans l'année :

Embauches (C.D.I.) :

- Dr Cosmina Popa 1^{er} juillet 2019
- Dr Anne-Charlotte Didaux 24 septembre 2019

Départs (C.D.I.) :

- Dr Madeleine Artzner 31 mars 2019 démission
- Dr Viviane Fischer 30 avril 2019 retraite
- Dr Michèle Reuter 31 mai 2019 démission
- Dr Thomas Gelmann 21 juin 2019 démission
- Dr Yvette Heniqui 30 juin 2019 démission
- Dr Jean-Paul Schmitt 30 septembre 2019 retraite
- Dr Tecuceanu Elena 10 octobre 2019 démission
- Dr Dominique Jacob 31 octobre 2019 licenciement inaptitude
- Dr Pascale Manac'h 31 octobre 2019 démission
- Dr Geneviève Louis 31 décembre 2019 démission

1.10 FORMATION PROFESSIONNELLE

1.10.1 Plan de formation 2019

Les actions de formation sont indiquées ci-après, suivant les dates des stages, les sujets traités, la durée, le nombre de stagiaires et les droits d'inscription.

Stages cadres

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires	Droit d'inscription
janv			
Atelier : Actu Paies	2	42	2 940 €
Cycle - Médecins exerçant en service de santé au travail	2	70	2 867 €
DIU Pratiques médicales en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins	5	154	7 500 €
Risques routiers	20	60	398 €
Sécurité incendie	5	13	160 €
févr			
Cycle en communication - Maîtriser ses émotions et développer l'estime de soi pour mieux communiquer	4	84	3 060 €
Cycle en communication - Retour sur expériences	3	39	2 448 €
Développer sa posture professionnelle dans la gestion du stress	3	42	514 €
DIU Toxicologie médicale	1	105	309 €
Formation en médecine générale - Elearning	1	7	150 €
Sécurité incendie	1	3	34 €
mars			
Actualisation de l'évolution législative et jurisprudentielle sociale	1	28	1 013 €
Club Relations Sociales	4	56	3 520 €
Journée de la SMSTS - Allongement des carrières	30	210	1 596 €
Risques routiers	6	18	123 €
avr			
Club Managers de proximité	1	28	1 600 €
Paie et charges sociales	1	22	1 766 €
Perfectionner sa communication professionnelle	8	56	889 €
Sécurité incendie	5	13	153 €
Journée de l'IUSTE - Actualités en matière de rhumatismes inflammatoires, gonarthrose et travail	34	238	825 €
mai			
Congrès - Journées nationales de Santé au travail dans le BTP	4	84	4 408 €
Perfectionnement des connaissances en Français Langue Etrangère	1	6	336 €
juin			
Congrès - Risques biologiques	1	19	440 €
Prise en main de l'outil "Mon diagnostic prévention" - Administrateurs	2	7	0 €
Professionalisation des IPRP et des équipes pluridisciplinaires des SIST - Actualisation des compétences	1	7	0 €
Prise en main de l'outil "Mon diagnostic prévention" - Utilisateurs	1	4	0 €
Congrès - Journées Franco Suisses de Médecine et de Santé au travail	9	126	1 980 €
juil			
Formation initiale AST-PRO	1	7	0 €
sept			
Formation initiale AST-PRO	1	7	0 €
Les fondamentaux du digital et des réseaux sociaux	1	14	1 150 €
Logiciel LAGON	3	21	0 €
Maintien dans l'emploi	4	49	0 €
Sécurité incendie	12	30	389 €
Techniques d'analyse d'un poste de travail	3	63	1 836 €
oct			
Journée de l'IUSTE - Prévention des risques dans le secteur de l'aide et soin aux personnes en EHPAD et à domicile	35	245	0 €
Sécurité incendie	3	8	102 €
nov			
Développer sa flexibilité relationnelle et son impact personnel	1	42	2 928 €
Développer sa posture managériale dans la gestion du stress et dans les situations complexes	15	210	2 400 €
Journée de la SMSTS - Handicapable en Alsace	10	70	740 €
Le préjudice d'anxiété	2	14	1 500 €
Maintien dans l'emploi	4	56	0 €
Sécurité incendie	3	8	153 €
Soudage des métaux : risques professionnels	10	210	8 918 €
Urgences médicales en milieu de travail	5	70	1 990 €
déc			
Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail	1	14	0 €
La nouvelle représentation du personnel dans les entreprises : le Comité Social et Economique	4	28	500 €
Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail	1	7	0 €
Symposium des Professionnels de Services de Santé au Travail	5	55	1 920 €
Total général	280	2 766	63 552 €

Stages non cadres

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires	Droit d'inscription
janv			
Licence professionnelle des métiers de la santé au travail	2	700	12 200 €
Risques routiers	25	75	484 €
Sécurité incendie	11	28	381 €
Word - Elearning	1	11	492 €
févr			
Cycle en communication - Maîtriser ses émotions et développer l'estime de soi pour mieux communiquer	4	84	3 060 €
Cycle en communication - Retour sur expériences	2	28	1 632 €
Développer sa posture professionnelle dans la gestion du stress	11	154	1 886 €
Sécurité incendie	8	20	271 €
mars			
Actualisation de l'évolution législative et jurisprudentielle sociale	1	28	1 013 €
Club Relations Sociales	1	7	880 €
Journée de la SMSTS - Allongement des carrières	3	21	70 €
Les examens complémentaires	7	98	3 600 €
Risques psychosociaux	7	67	0 €
Risques routiers	15	45	307 €
avr			
Développer une culture de prévention des risques professionnels	7	74	0 €
Excel - Elearning	2	17	492 €
Les examens complémentaires	8	112	3 600 €
Perfectionner sa communication professionnelle	1	7	111 €
Sécurité incendie	5	13	153 €
Journée de l'IUSTE - Actualités en matière de rhumatismes inflammatoires, gonarthrose et travail	4	28	90 €
mai			
Formation initiale AST-PRO	2	7	0 €
juin			
Analyse des postes et espaces de travail	12	252	4 500 €
Fiche d'entreprise et prise en main de l'outil "Mon diagnostic prévention"	8	56	0 €
Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail	1	14	0 €
Prise en main de l'outil "Mon diagnostic prévention" - Administrateurs	3	11	0 €
Professionalisation des IPRP et des équipes pluridisciplinaires des SIST - Actualisation des compétences	2	14	0 €
Prise en main de l'outil "Mon diagnostic prévention" - Utilisateurs	10	35	0 €
Congrès - Journées Franco Suisses de Médecine et de Santé au travail	4	56	880 €
juil			
Formation initiale AST-PRO	1	7	0 €
Juridique, agenda et services - Nouveaux collaborateurs	1	4	0 €
Risque chimique	6	84	0 €
sept			
La santé au travail - La réglementation pour une pratique quotidienne	8	112	4 080 €
Logiciel LAGON	10	70	0 €
Maintien dans l'emploi	4	53	0 €
Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail	2	14	0 €
Promouvoir et développer une culture de prévention	7	98	4 080 €
Sécurité incendie	16	40	526 €
Techniques d'analyse d'un poste de travail	7	147	4 284 €
Prise en main de l'outil "Mon diagnostic prévention" - Utilisateurs	4	14	0 €
oct			
Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail	1	14	0 €
Journée de l'IUSTE - Prévention des risques dans le secteur de l'aide et soin aux personnes en EHPAD et à domicile	7	49	0 €
Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail	1	7	0 €
Sécurité incendie	6	15	203 €
Troubles musculo-squelettiques	7	49	0 €
Congrès - Journées nationales d'études et de formation pour les infirmiers de santé au travail	2	48	1 896 €
nov			
Maintien dans l'emploi	12	154	0 €
Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail	7	49	0 €
Sécurité incendie	3	8	152 €
Soudage des métaux : risques professionnels	1	21	892 €
déc			
Bruit : évaluation des expositions et prévention	1	21	1 177 €
Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail	1	14	0 €
La nouvelle représentation du personnel dans les entreprises : le Comité Social et Economique	2	14	250 €
Publicité sur le web et les réseaux sociaux	1	14	1 344 €
Symposium des Professionnels de Services de Santé au Travail	2	15	800 €
Total général	287	3 193	55 786 €

1.10.2 Bilan

Le bilan des actions de formation se présente comme suit :

	en 2018	en 2019	Evolution
Nombre de stagiaires formés	508	567	+ 59
Nombre d'heures de formation réalisées	4697,5	5 959	+ 1 261,5

Au cours de l'année 2019, huit secrétaires médicales ont participé à une formation de 14 heures animée par l'ISTNF sur les examens complémentaires. Elles ont également suivi une formation portant sur la réglementation en santé au travail avec l'AFOMETRA d'une durée de 14 heures.

L'engagement financier d'AST67 pour la formation professionnelle est de 498 653 €.

Il correspond à 4,39 % de la masse salariale et dépasse l'obligation conventionnelle de formation professionnelle continue.

Le détail des efforts de formation est le suivant :

- ◇ 384 426 € au titre du versement à OPCALIA du plan de développement des compétences (coûts pédagogiques, rémunération des stagiaires, dépenses de transport et d'hébergement, divers).
- ◇ 114 227 € au titre des autres actions de la formation professionnelle continue.

2 LES INSTANCES

2.1 COMMISSION DE CONTROLE

La Commission de Contrôle est composée de cinq représentants d'employeurs désignés par les entreprises adhérentes et dix représentants des salariés désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel, soit deux représentants pour chacune des cinq organisations. La composition a été renouvelée le 30 novembre 2017 pour une durée de quatre ans.

La situation au 31 décembre 2019 est :

- représentants des employeurs : cinq

Messieurs Arsène Dahl, Luigi Cappiello, Denis Siebenschuh (secrétaire)
Messieurs Patrick Wiss et Christian Meyer

- représentants des salariés : neuf

Madame Audrey Tellier et Monsieur Jean-François Oberlen	CFDT
Madame Simone Rolling (Présidente) et Monsieur François Muller	CFTC
Monsieur Jacky Wagner	CGT
Madame Elisabeth Ruffenach et Monsieur Christophe Loup	CFE-CGC
Madame Valérie Rieb et Jean-Charles Ros	FO

La Commission de contrôle a siégé 6 fois en 2019 : les 21 mars, 14 mai, 22 juillet, 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre.

Les ordres du jour portaient notamment, outre l'approbation des comptes rendus des réunions précédentes, sur :

- ◇ la nomination de médecins du travail
- ◇ la présentation des comptes 2018 avant validation par le Commissaire aux comptes
- ◇ la présentation du budget prévisionnel 2019
- ◇ une information sur la situation du Dr Jean-Marie Conreux
- ◇ la demande de renouvellement de l'agrément d'AST67 (avis)
- ◇ la présentation du rapport général 2018 (avis)
- ◇ la demande d'avis sur le licenciement envisagé suite à une inaptitude du Dr Dominique Jacob
- ◇ la présentation des nouveaux délégués des médecins à la Commission de contrôle
- ◇ la diffusion du compte rendu de la réunion extraordinaire du 22 juillet 2019 signé par la présidente, Mme Rolling et par le secrétaire de séance, M. Cappiello
- ◇ la situation du Dr Dominique Jacob et la réponse de la Direction au courrier présenté par le Dr Dominique Jacob le 22 juillet 2019
- ◇ la question de M. Jacky Wagner sur les pratiques de diffusion des procès-verbaux de l'ex-CHSCT
- ◇ la réorganisation des équipes pluridisciplinaires à la situation actuelle (avis)
- ◇ l'information sur le dossier de renouvellement de l'agrément d'AST67
- ◇ l'information sur la réforme de la santé au travail
- ◇ la demande d'avis de licenciement envisagé suite à une inaptitude du Dr Jean-Marie Conreux
- ◇ l'information sur la situation comptable au 30 septembre 2019
- ◇ un point sur notre demande de renouvellement d'agrément

2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration comprend des représentants patronaux et des représentants salariés désignés pour 4 ans. La nomination ou le renouvellement des mandats des administrateurs patronaux est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. La dernière s'est tenue le 4 juin 2019.

Le Conseil d'administration a siégé 6 fois en 2019 : les 21 mars, 14 mai, 22 juillet, 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre.

La composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019 est la suivante :

- représentants patronaux :

Mesdames Dyna Peter-Ott, Carine Kieffer

Messieurs Jean-Claude Schurch (Président), Thierry Herzog, Arsène Dahl, Eric Daliguet

Messieurs André Hissler, Gérard Grimmer (Vice-Président), Christian Meyer, Denis Siebenschuh

- représentants salariés :

Mesdames Elisabeth Ruffenach, Audrey Tellier et Simone Rolling

Messieurs Christophe Loup (Trésorier), François Muller, Jean-François Oberlen (Trésorier adjoint)

Messieurs Jacky Wagner, Yves Bernauer, Jean-Charles Ros

2.3 REPRESENTATION DES MEDECINS DU TRAVAIL

La Direction d'AST67 a procédé au renouvellement des délégués des médecins à la Commission de contrôle et au Conseil d'administration.

Les mandats ont été renouvelés conformément à la réglementation du code du travail actuel (R4623-17 du code du travail).

Lors des élections du 17 septembre 2019 ont été élus pour un mandat de trois ans :

Titulaires : Drs Claudine Weber, Stephane Le Boisselier, Viorica Gaivas, Dragos Tamas

Suppléants : Drs Christine Burchi, Anne Gerlinger

Le médecin coordinateur d'AST67 et la personne référente auprès du service technique de prévention assistent en qualité de membres permanents aux réunions du Conseil d'administration et de la Commission de contrôle.

3 LES EFFECTIFS DE NOS ADHERENTS

3.1 EFFECTIFS SALARIES ATTRIBUES AU 31/12/2019

Les effectifs des salariés sont de 246 970, recensés auprès de 18 674 adhérents.
On dénombre :

- 3 568 entreprises de plus de 10 salariés
- 15 106 entreprises de 10 salariés au plus

Les entreprises de plus de 10 personnes ont déclaré à leur service 197 742 salariés soit en moyenne 55,42 salariés par employeur.

Les entreprises de moins de 10 personnes ont déclaré à leur service 49 228 salariés soit en moyenne 3,26 salariés par employeur.

Le nombre moyen par entreprise est de 13,23 salariés contre 13,13 l'année précédente.

Le nombre moyen de salariés par entreprise pour chacun des sept secteurs médicaux est le suivant :

STRASBOURG CENTRE-ETT	15,01
STRASBOURG SUD-RIED	14,60
CENTRE ALSACE-PIEMONT DES VOSGES	11,37
BRUCHE	12,68
ALSACE BOSSUE PAYS DE HANAU	12,74
HAGUENAU OUTRE FORET	14,25
STRASBOURG NORD-ZORN	12,17

Nous constatons, par rapport à 2018, une hausse des effectifs attribués de 2 706 salariés.

Nombre d'entreprises	2018	2019	évolution
Entreprises de moins 10 salariés	3 525	3 568	+43
Entreprises de plus de 10 salariés	15 074	15 106	+32
TOTAL	18 599	18 764	+75

ayant de 1 à 10 salariés	15 196
ayant de 11 à 49 salariés	2 768
ayant de 50 à 299 salariés	710
ayant plus de 300 salariés	90

Liste des adhérents démissionnaires ou radiés au cours de l'année (*cf. annexe 1*)
Liste des adhérents inscrits au cours de l'année (*cf. annexe 2*)

Effectifs attribués	2018	2019	évolution
Entreprises de plus de 10 salariés	195 337	197 742	2 405
Entreprises de 10 salariés au plus	48 927	49 228	301
TOTAL	244 264	246 970	2 706

L'évolution dans les sept secteurs médicaux est la suivante :

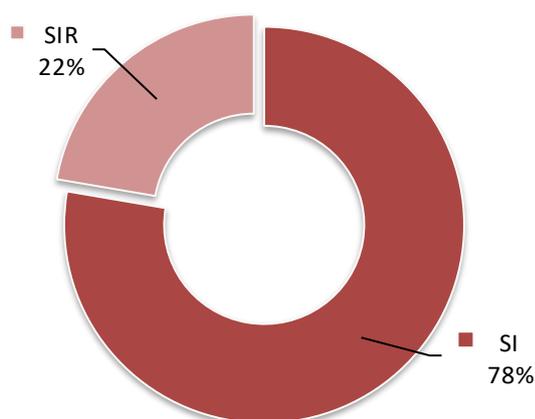
Secteurs	Effectifs attribués			Effectifs surveillés		
	2018	2019	Evolution	2018	2019	Evolution
STRASBOURG CENTRE-ETT	45 283	45 369	86	23 971	25 363	1 392
STRASBOURG SUD-RIED	29 874	30 611	737	16 474	16 100	-374
CENTRE ALSACE-PIEMONT DES VOSGES	30 537	30 981	444	15 429	15 574	145
BRUCHE	33 728	34 159	431	17 622	19 195	1 573
ALSACE BOSSUE PAYS DE HANAU	28 278	28 222	-56	16 027	14 500	-1 527
HAGUENAU OUTRE FORET	37 718	37 943	225	17 704	19 223	1 519
STRASBOURG NORD-ZORN	38 846	39 685	839	19 209	19 263	54
	244 264	246 970	2 706	126 436	129 218	2 782

Les effectifs surveillés correspondent aux effectifs vus par les médecins du travail tout au long de l'exercice.

3.2 VENTILATION DES EFFECTIFS ATTRIBUES DANS LES DIFFERENTS SECTEURS

Secteurs	SI	SIR	Effectifs	Tx SMR
STRASBOURG CENTRE-ETT	39 156	6 213	45 369	13,7%
STRASBOURG SUD-RIED	23 877	6 734	30 611	22,0%
CENTRE ALSACE-PIEMONT DES VOSGES	23 855	7 126	30 981	23,0%
BRUCHE	25 970	8 189	34 159	24,0%
ALSACE BOSSUE PAYS DE HANAU	19 825	8 397	28 222	29,8%
HAGUENAU OUTRE FORET	28 786	9 157	37 943	24,1%
STRASBOURG NORD-ZORN	30 445	9 240	39 685	23,3%
	191 914	55 056	246 970	22,3%

Répartition de l'effectif attribué 2019



4 INFRASTRUCTURES

4.1 CENTRES MEDICAUX FIXES

Au 31 décembre 2019, la situation des centres fixes est la suivante :

Secteur		1 STRASBOURG CENTRE-ETT		
				Nbre de cabinets
3 rue de Sarrelouis	67000	Strasbourg	03.88.32.96.44	7
7 quai Kellermann	67000	Strasbourg	03.88.32.09.98	1
			03.88.32.57.29	1
			03.88.32.80.10	1
			03.88.32.80.89	1
			03.88.32.80.95	1
19 bld de Nancy	67000	Strasbourg	03.88.23.01.91	1
			03.88.23.13.23	1
			03.88.23.46.60	1
2 rue Baldung Grien	67000	Strasbourg	03.88.35.33.24	1
44 avenue du Rhin	67100	Strasbourg	03.88.36.07.45	1
			03.88.36.24.69	1
			03.90.22.97.74	1
			03.90.22.97.75	1
			03.90.22.97.76	1
Total secteur				21
Secteur		2 STRASBOURG SUD-RIED		
				Nbre de cabinets
230 avenue de Colmar	67100	Strasbourg	03.88.39.52.80	1
			03.88.39.25.33	1
			03.88.39.04.20	1
			03.88.39.34.73	1
154B route de Lyon	67400	Illkirch	03.88.67.08.80	1
			03.88.66.62.12	1
41 rue de l'Orme	67400	Illkirch	03.88.65.07.43	1
			03.88.65.06.66	1
			03.88.65.08.83	1
			03.88.65.01.53	1
8A rue St-Jacques	67150	Erstein	03.88.98.96.66	1
			03.88.98.78.11	1
			03.88.98.78.14	1
Total secteur				13

Secteur 3 CENTRE ALSACE-PIEMONT DES VOSGES

			Nbre de cabinets
7C rue du Petit Rempart	67230 Benfeld	03.88.74.39.82	1
2 rue des Abeilles	67220 Villé	03.88.57.12.85	1
6 rue de l'Altenberg	67750 Scherwiller	03.68.13.00.87	7
2A rue de l'Expansion	67210 Obernai	03.88.95.57.09	1
		03.88.48.20.60	1
		03.88.48.20.64	1
6 avenue des Vosges	67140 Barr	03.88.08.91.15	1
Total secteur			13

Secteur 4 BRUCHE

			Nbre de cabinets
12 rue Jean Monnet	67201 Eckbolsheim	03.88.78.03.80	1
		03.88.78.04.27	1
		03.88.78.06.31	1
		03.88.78.92.34	1
4 allée des Forgerons	67960 Entzheim	03.90.29.76.40	7
57 rue du Mal Foch	67380 Lingolsheim (vendu janvier 2019)	03.88.77.30.44	0
1 quai A. Abattoirs	67120 Molsheim	03.88.38.15.11	1
		03.88.38.28.08	1
		03.88.38.43.74	1
		03.88.38.03.03	1
		03.88.38.02.04	1
1 rue Antoine Wagner	67190 Mutzig	03.88.38.17.51	1
10 rue des Forges	67130 Schirmeck	03.88.97.00.85	2
Total secteur			19

Secteur 5 ALSACE BOSSUE PAYS DE HANAU

			Nbre de cabinets
<u>9A rue de Kirrwiller</u>	67330 Bouxwiller	03.88.71.32.66	1
<u>22 rue Gal Philippot</u>	67340 Ingwiller	03.88.89.46.13	1
<u>1 place des Brasseurs</u>	67350 Pfaffenhoffen	03.88.07.73.23	1
<u>14 rue du Tribunal</u>	67700 Saverne	03.88.91.10.06	1
		03.88.91.62.02	1
		03.88.91.66.25	1
		03.88.02.51.41	1
		03.88.91.63.13	1
<u>21A rue du Mal Foch</u>	67260 Sarre-Union	03.88.00.31.43	1
		03.88.00.33.14	2
<u>26 rue de Phalsbourg</u>	67320 Drulingen	03.88.00.62.63	1
<u>104 rue du Gal de Gaulle</u>	67310 Wasselonne	03.88.87.04.94	1
		03.88.04.28.02	1
Total secteur			14

Secteur 6 HAGUENAU OUTRE FORET

			Nbre de cabinets
<u>5 rue de l'Ange</u>	67160 Wissembourg	03.88.05.36.01	1
		03.88.05.36.00	1
		03.88.05.37.50	1
<u>1 rue de Mothern</u>	67630 Lauterbourg	03.88.94.00.99	2
<u>20 rue des Fossés</u>	67470 Seltz (vendu en mars 2019)	03.88.86.52.80	0
<u>24 route de Seltz</u>	67930 Beinheim	03.88.86.52.80	3
<u>23 r.Barons Fleckenstein</u>	67250 Soultz s/Forêts	03.88.80.68.61	1
<u>4 rue du Moulin</u>	67360 Woerth	03.88.09.30.25	1
<u>8 rue des Potiers</u>	67660 Betschdorf	03.88.54.44.31	1
<u>8 Mont de l'Eglise</u>	67620 Soufflenheim	03.88.86.61.71	1
<u>6 rue de la Traverse</u>	67500 Haguenau	03.88.06.91.30	1
		03.88.06.91.34	1
		03.88.06.91.32	1
		03.88.06.91.33	1
<u>4C rue Ferme Claus</u>	67500 Haguenau	03.88.73.04.20	1
		03.88.73.70.40	1
		03.88.73.70.43	1
		03.88.73.70.42	1
		03.88.73.70.41	1
<u>16 rue du Château</u>	67110 Reichshoffen	03.88.09.01.73	1
		03.88.09.99.18	1
		03.88.09.99.12	1
Total secteur			24

			Nbre de cabinets
3 allée d'Helsinki	67300 Schiltigheim	03.88.33.13.07	1
		03.88.33.73.34	1
		03.88.33.73.35	1
		03.88.33.73.36	1
		03.88.62.07.36	1
3 rue G.Rossdeutsch	67800 Bischheim	03.88.33.20.92	1
		03.88.62.62.67	1
		03.88.81.48.45	1
		03.88.83.04.08	1
		03.88.83.07.08	1
1 rue de l'Industrie	67170 Brumath	03.88.51.14.86	1
		03.88.68.01.80	1
4 rue du Gal Lebocq	67270 Hochfelden	03.88.91.59.91	1
19 rue de la Couronne	67240 Bischwiller	03.88.63.23.50	1
		03.88.63.00.05	2
Total secteur			16

Le nombre de centres fixes est de 41 concernant au total 120 cabinets médicaux.

Notre association est en règle générale locataire, sauf des centres suivants :

1) propriétaire à :	<u>Secteurs</u> :
◇ Soufflenheim 8 Mont de l'Eglise	"
◇ Haguenau 4C rue Ferme Claus	"
◇ Ingwiller 22 rue du Général Philippot	Alsace Bossue – Pays de Hanau
2) copropriétaire à :	<u>Secteurs</u> :
◇ Strasbourg 7 quai Kellermann	Strasbourg Centre ETT
◇ Bischheim 3 rue Georges Rossdeutsch	Strasbourg Nord - Zorn
◇ Meinau 230 avenue de Colmar	Strasbourg Sud - Ried
◇ Illkirch-Graffenstaden 154b rte de Lyon	Strasbourg Sud - Ried
◇ Wissembourg 5 rue de l'Ange	Haguenau - Outre-Forêt
◇ Reichshoffen 16 rue du Château	Haguenau - Outre-Forêt
◇ Pfaffenhoffen 1 place des Brasseurs	Alsace Bossue-Pays de Hanau
◇ Sélestat 13b allée de la Première Armée	Centre Alsace - Piémont des Vosges (<i>vendu février 2020</i>)
◇ Benfeld 7C rue du Petit Rempart	Centre Alsace - Piémont des Vosges
◇ Bischwiller 19 rue de la Couronne	Strasbourg - Nord Zorn
◇ Mutzig 1 rue Antoine Wagner	Bruche
◇ Erstein 8A rue Saint-Jacques	Strasbourg Sud-Ried
◇ Barr 6 avenue des Vosges	Centre Alsace-Piémont des Vosges
◇ Entzheim 4 allée des Forgerons	Bruche
◇ Obernai 20 avenue de Gail	Centre Alsace-Piémont des Vosges (<i>en vente</i>)

4.1.1 Réalisations

En 2019, des travaux de réfection ont été effectués dans les centres de :

Strasbourg siège social	Réfection des peintures du palier du 1 ^{er} étage Installation visio-conférence dans la salle de réunion du 1 ^{er} étage Installation d'un mur d'images TV dans la salle de réunion 1 avec système sans fil Remplacement des luminaires dans un bureau Installation de téléviseur de projection dans les salles de réunion 2 et 3
Strasbourg Quai Kellermann	Réfection des peintures du centre médical Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Strasbourg Le Cap	Installation d'une porte dans le local "détente"
Strasbourg ETT	Réfection des peintures du centre médical (accueil effectué en 2018)

Eckbolsheim	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Entzheim	Rajout de rayonnages pour le stockage des archives médicales
Bischheim	Marquage et délimitation des 8 places de parking (logo + parking privé)
Strasbourg Av. de Colmar	Remplacement du parquet dans 2 bureaux suite à un dégât des eaux (remboursé par l'assurance)
Illkirch route de Lyon	Marquage et délimitation des 4 places de parking (logo + parking privé)
Illkirch Orme	Remplacement des rails lumineux par des luminaires LED dans les circulations Remplacement de la porte d'entrée Remplacement d'une porte isophonique
Wissembourg	Remplacement de 2 petites fenêtres à double vitrage dans les locaux d'investigation
Woerth	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Betschdorf	Déménagement provisoire dans le centre de Soufflenheim le temps des travaux de réhabilitation de l'immeuble par la Mairie
Haguenau Traverse	Désembouage des conduits de chauffage Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim Aménagement du garage "archives"
Ingwiller	Ravalement de la façade arrière Remplacement d'une gouttière Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Bouxwiller	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Pfaffenhoffen	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim Réfection peinture sur 1 mur suite au remplacement de la baie de brassage
Drulingen	Réfection des peintures du centre médical Pose de parquet dans 2 bureaux Remplacement des stores Remplacement des sièges de travail pour 1 médecin et 1 infirmière
Molsheim	Installation de film anti solaire sur les 10 baies vitrées de la salle de réunion
Schirmeck	Remplacement du chauffe-eau
Benfeld	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Brumath	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim
Barr	Transfert des vieux dossiers médicaux au centre archives d'Entzheim Réfection peinture sur 1 mur suite au remplacement de la baie de brassage

Remplacement de la téléphonie dans divers centres :

Remplacement de plusieurs armoires de brassage et équipement des placards informatiques existants pour l'ajout d'un firewall et de 2 box internet

4.1.2 Projets

En 2020, des travaux de réfection et d'amélioration sont prévus dans les centres de :

Strasbourg Siège social	Remplacement des luminaires par des dalles LED Remplacement des 2 climatiseurs en salle serveur
Strasbourg Quai Kellermann	Remplacement du mobilier de bureau pour un médecin
Illkirch rue de l'Orme	Installation de la climatisation dans une pièce
Betschdorf	Réaménagement dans les nouveaux locaux après la réhabilitation faite par le propriétaire
Soufflenheim	Remplacement de la porte d'entrée
Haguenau Claus	Installation de la climatisation dans une pièce
Saverne	Pose de parquet dans 3 bureaux
Sarre Union	Vitrification des parquets dans 4 bureaux

4.2 APPAREILLAGE DE METROLOGIE

La somme de 14 284,30 € HT a été investie au titre de l'acquisition du matériel de métrologie.

En 2019, l'acquisition a concerné :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - 5 luxmètres | - 3 spiromètres PRIMO |
| - 1 dynamomètre | - 5 sonomètres intégrateurs |
| - 1 campitest pour visiotest Essilor | - 2 pompes de prélèvement risque chimique |
| - 2 champs visuels pour Lagon | - du matériel de mesure des poussières |

4.3 CONVENTIONS - PARTENARIATS

AST67 poursuit ses actions en partenariat avec l'OPPBTP et la CARSAT.

Renouvellement de certaines conventions (assistance sociale, psychologues du travail, AAPNEE, traduction de documents étrangers au profit des entreprises adhérentes). D'autre part, nous essayons de maintenir un contact régulier avec la DIRECCTE et les branches professionnelles.



5 RAPPORT FINANCIER, EXERCICE 2019

Ce rapport est subdivisé en deux titres :

- le compte d'exploitation
- le bilan

5.1 COMPTE D'EXPLOITATION – ANNEE 2019

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Chiffre d'affaires net	22 415 316	21 775 617
Produits d'exploitation	23 285 081	22 844 060
Charges d'exploitation	23 416 874	23 106 814
RESULTAT D'EXPLOITATION	-131 793	-262 755
Produits financiers	16 307	26 139
Charges financières	38 241	44 687
RESULTAT FINANCIER	-21 933	-18 548
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-153 726	-281 303
Produits exceptionnels	439 606	375 526
Charges exceptionnelles	129 103	192 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL	310 503	183 181
Impôts sur les bénéfices	30 990	-88 413

TOTAL DES PRODUITS	23 740 994	23 245 725
TOTAL DES CHARGES	23 615 207	23 255 433

RESULTAT DE L'EXERCICE	125 787	-9 709
-------------------------------	----------------	---------------

5.1.1 PRODUITS

PRODUITS		
Compte	Solde 2019	Solde 2018
7060100 Cotisation statutaire	1 233 962,00 €	1 257 196,28 €
7060180 Prestations SST	37 370,00 €	34 460,00 €
7060190 Prestations pluridisciplinaire	127 263,65 €	93 068,68 €
7060400 Cot. frais fonct. SM	20 787 482,45 €	20 110 600,05 €
7060401 Majorations de retard	126 034,23 €	112 645,86 €
7060410 Droits d'entrée	122 724,00 €	139 176,00 €
7061380 Cot. absentéisme ETT	88 414,77 €	93 198,00 €
7088000 Autres ppts act annexes	1 414,97 €	17 172,30 €
7096190 RRR accordés s/ prest pluri	- 109 350,00 €	- 81 900,00 €
70 VENTES	22 415 316,07 €	21 775 617,17 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	121 490,94 €	193 768,10 €
76 PRODUITS FINANCIERS	16 307,49 €	26 138,63 €

PRODUITS		
Compte	Solde 2019	Solde 2018
7714000 Rentrées s/ créances amorties	74 714,17 €	19 230,72 €
7720000 Pdts sur exercices antérieurs	31 117,93 €	49 078,82 €
7752000 Pdts cession actifs corporels	142 000,00 €	- €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	247 832,10 €	68 309,54 €
78 REPRISES SUR PROVISIONS	856 850,48 €	960 434,05 €
79 TRANSFERTS DE CHARGES	83 197,18 €	221 456,99 €
7 PRODUITS	23 740 994,26 €	23 245 724,48 €

5.1.2 CHARGES

CHARGES		
Compte	Solde 2019	Solde 2018
6040099 Achats d'études & prest. pluri	2 116,78 €	2 622,66 €
6060400 Install. répa. matériel prev.	43 174,16 €	17 077,52 €
6061041 Abonnt Eau-Gaz-Electricité	10 812,51 €	10 499,44 €
6061042 Consom Eau-Gaz-Electricité	99 651,16 €	102 561,99 €
6061240 Blanchissage divers centres	141,43 €	6 120,10 €
6063010 Petit matériel informatique	88 531,88 €	45 605,41 €
6063040 Petit équipement	15 981,53 €	30 762,02 €
6063140 Petit mobilier	16 199,84 €	14 702,60 €
6063240 Produits entretien	16 047,44 €	16 422,55 €
6064010 Fournitures de bureau	39 243,64 €	38 317,82 €
6064011 Fournitures consom. info	64 075,08 €	56 622,16 €
6068190 Consommables pluri.	1 093,49 €	852,06 €
60 ACHATS	397 068,94 €	342 166,33 €
6110040 Charges nett. & entr. locaux	320 586,42 €	305 136,08 €
6110140 Frais examens complémentaires	57 526,75 €	48 845,72 €
6132000 Locations immobilières	719 832,96 €	760 674,51 €
6135000 Locations mobilières	22 815,26 €	21 598,42 €
6135050 Locations mat. informatique	45 731,31 €	42 560,81 €
6142000 Charges locatives & coprop.	260 693,84 €	213 893,54 €
6152040 Entretien s/ biens immobiliers	77 670,73 €	58 665,63 €
6152140 Installations téléphoniques	3 238,00 €	14 824,62 €
6155010 Entretien réparations centres	98 193,17 €	66 932,78 €
6155050 Enlev. transport recyclage	1 442,80 €	1 425,61 €
6156013 Maintenance systèmes sécurité	14 840,40 €	12 139,59 €
6156040 Maintenance mach. mat. centres	39 916,19 €	33 496,89 €
6156041 Maintenance mat. prévention	13 352,20 €	- €
6156042 Maintenance informatique	124 553,37 €	102 958,08 €
6160000 Primes d'assurance	50 676,92 €	48 455,89 €
6163000 Assurance dépl. professionnel	6 290,28 €	5 197,12 €
6181010 Documentation générale centres	29 261,42 €	30 244,32 €
6185000 Frais de colloque/sémin./conv.	163 593,92 €	100 970,24 €
6185010 Frais de réunion	62 464,89 €	64 700,65 €
61 SERVICES EXTERIEURS	2 112 680,83 €	1 932 720,50 €

CHARGES		
Compte	Solde 2019	Solde 2018
6211040 Personnel interimaire	327 080,27 €	465 435,47 €
6226000 Honoraires	224 337,29 €	173 760,47 €
6226099 Honoraires pluridisciplinarité	41 773,42 €	48 215,01 €
6228000 Frais de recouvrement	44 928,90 €	44 981,63 €
6231010 Annonces et insertions	10 856,19 €	8 419,57 €
6233000 Forum - Gala	- €	202 302,38 €
6236000 Imp. - info. - pub adhérents	98 076,71 €	64 286,56 €
6238010 Dons - étrennes	22 777,94 €	13 467,35 €
6251000 Transport s/ achats	203 588,52 €	204 509,25 €
6257010 Réceptions - Missions	9 403,42 €	7 145,08 €
6260011 Affr. courrier (mach./mail.)	145 467,93 €	146 101,19 €
6260110 Poste abont. courrier+mailing	5 411,90 €	5 564,92 €
6260999 Frais abonnt. site internet	29 196,16 €	13 281,06 €
6265041 Téléphone - abonnement & conso.	44 330,90 €	48 507,48 €
6266041 Réseau interne / abonnement	81 826,68 €	97 093,97 €
6270000 Frais de banques et CCP	6 366,22 €	3 360,68 €
6280010 Cotisation CISME	51 038,00 €	38 830,21 €
6280011 Cotisation AFOMETRA Siege	770,00 €	765,00 €
6280015 Cotisations diverses	42 753,55 €	40 953,41 €
6280100 Frais de mailing	23 396,87 €	30 063,98 €
6284000 Frais de recrutement de pers.	39 749,18 €	60 291,36 €
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	1 453 130,05 €	1 717 336,03 €
6312000 Taxe d'apprentissage	- €	49 399,79 €
6331000 Versement de transport	122 639,20 €	119 002,26 €
6333001 Formation continue - Opcv dep.	133 799,61 €	134 627,33 €
6333201 Formation continue - Altern.	114 227,20 €	113 610,62 €
6334000 Effort de construction	51 133,85 €	50 522,98 €
6351100 C.F.E.	351 801,00 €	340 630,00 €
6351200 Taxe foncière	100 883,28 €	88 321,65 €
6354000 Dts d'enregistremt & de timbre	51 598,00 €	- €
6378000 Contrib. handicapés AGEFIPH	- €	- €
63 IMPOTS ET TAXES	926 082,14 €	896 114,63 €
6411000 Appointements bruts	11 308 068,71 €	11 090 363,82 €
6412000 Congés payés & RTT	8 345,30 €	29 546,90 €
6414000 Allocation fin de carrière	84 770,00 €	142 810,00 €
6414100 Indemnité de rupture	12 380,00 €	23 942,24 €
6414200 Indemnités stagiaires	- €	- €
6451100 Cotisations URSSAF	2 873 578,44 €	3 154 936,83 €
6453100 ARRCO retraite salariés N/C	1 061 193,27 €	210 027,87 €
6453200 AGIRC retraite cadres	28 712,90 €	628 025,64 €
6454000 Cotisations ASSEDIC	476 900,15 €	467 826,32 €
6458200 ARRCO retraite salarié cadres	- €	241 205,99 €
6458300 ROEDERER prév. cadres	241 448,38 €	236 439,52 €
6458400 ROEDERER prév. non cadres	84 834,07 €	89 217,47 €
6458500 Cotisations Mutuelle Santé	21 293,00 €	19 967,58 €
6458900 Charges soc. / CP & RTT	- 12 090,38 €	47 883,67 €
6470001 Tickets restaurant commission	224 554,45 €	216 615,78 €

CHARGES		
Compte	Solde 2019	Solde 2018
6472001 Subv. fonctionnement CE	22 728,69 €	22 466,35 €
6472100 Frais fonctionnement CE	1 701,77 €	2 605,80 €
6473000 Médailles travail frais remb.	- €	40 102,41 €
6475000 Médecine du travail	23 169,79 €	24 530,68 €
6475140 Produits pharmacie & analyses	11 076,11 €	12 806,75 €
6476000 Transports : remb. abonnement	10 387,20 €	9 661,26 €
6480040 Habillement blouse de travail	436,30 €	513,90 €
6481000 Chèques cadeaux	26 484,50 €	37 098,20 €
6490000 C.I.C.E.	- €	- 224 098,00 €
64 CHARGES DE PERSONNEL	16 534 972,65 €	16 549 496,98 €
6540000 Pertes créances irrécouvrables	187 774,14 €	206 528,58 €
6540099 Pertes créances certif irréc	87 703,77 €	83 907,20 €
6580000 Ch. divers de gestion courante	356,28 €	446,60 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	275 834,19 €	290 882,38 €
66 CHARGES FINANCIERES	38 240,67 €	44 687,02 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	109 407,04 €	146 838,36 €
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 736 800,66 €	1 423 604,54 €
69 IMPOTS SUR LES SOCIETES	30 990,00 €	- 88 413,00 €
	23 615 207,17 €	23 255 433,77 €
RESULTAT	125 787,09 €	- 9 709,29 €

5.2 LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

L'actif et le passif sont arrêtés à _____ 14 911 736 €

Les renseignements essentiels concernant l'actif et le passif sont énumérés ci-après :

A l'actif, nous relevons :

- 1) les valeurs immobilisées après amortissements et les immobilisations en cours _____ 6 757 162 €
- 2) les immobilisations financières de _____ 450 128 €
concernent les prêts cumulés de la contribution obligatoire du logement, les dépôts de garantie et autres titres immobilisés
- 3) les valeurs réalisables ou disponibles sont de _____ 7 703 816 €

Dont :

- des créances clients de _____ 2 949 950 €
au lieu de 2 640 900 € en 2018
ce montant résulte d'un total de créances de 3 644 292 € et d'une imputation de 694 342 € correspondant au montant total provisionné pour créances douteuses

- une trésorerie de _____ 4 432 203 €
au lieu de 4 762 714 € fin 2018

dont : 4 431 178 € de disponibilités
1 025 € de valeurs de placement

- d'autres créances de _____ 106 887 €

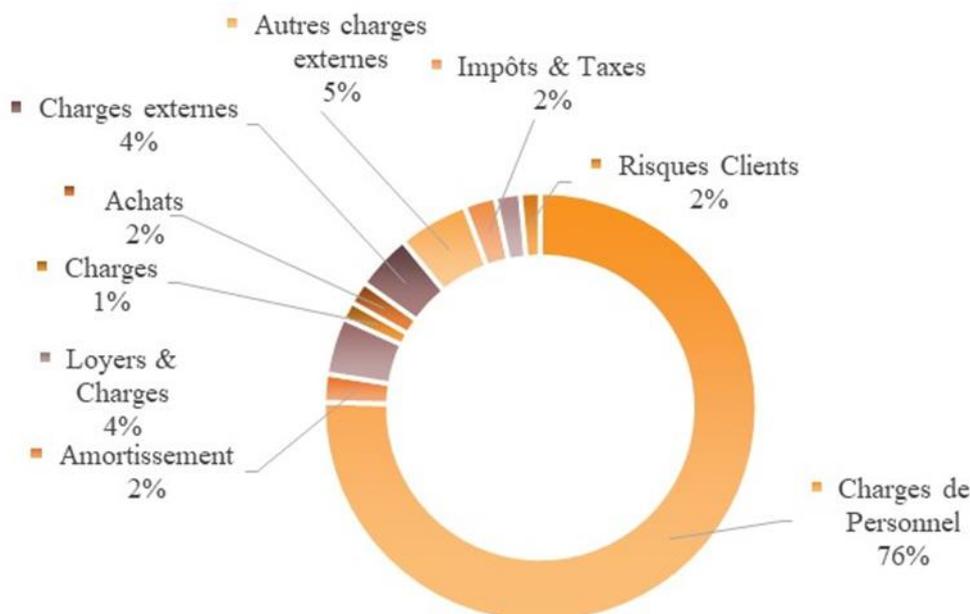
- 4) les charges constatées d'avance sont de _____ 214 776 €

Au passif, nous relevons :

1) le passif exigible à terme de _____	2 510 842 €
représentant :	
<i>l'emprunt pour Erstein (locaux)</i> _____	58 492 €
<i>l'emprunt pour Scherwiller</i> _____	115 798 €
<i>l'emprunt pour le siège</i> _____	854 936 €
<i>l'emprunt pour Entzheim</i> _____	1 466 290 €
<i>les autres dettes financières</i> _____	15 326 €
2) le passif exigible à court terme de _____	4 856 349 €
concerne les cotisations URSSAF, ASSEDIC, cotisations retraites diverses, ETAT, fournisseurs et autres dettes <i>dont :</i>	
<i>les dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	466 169 €
<i>les dettes fiscales et sociales</i> _____	4 312 452 €
<i>les autres dettes</i> _____	77 728 €
3) les provisions pour risques et charges _____	790 100 €
 il en résulte un patrimoine de _____	6 754 445 €
au lieu de 6 800 736 € en 2018	

6 PREVISIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2020

L'anticipation des charges de personnel 2020 est estimée très exactement en tenant compte des événements prévisibles et de l'ensemble des projets de recrutement.



6.1 CHARGES SALARIALES

La masse salariale d'AST67 n'a pas été impactée par une revalorisation générale des salaires depuis le 1^{er} avril 2018 (+2,2%).

La masse salariale de 2020 correspond à la situation de nos effectifs actuels calculée de façon précise en tenant compte de l'application de notre convention collective nationale (coefficient, ancienneté...).

Le temps de travail collectif d'AST67 est maintenu à 37 heures par semaine (sous forme de 39 heures travaillées déduction faite de 11,5 jours de RTT).

6.2 DEPENSES PREVISIONNELLES

Les prévisions de charges de personnel directes (hors intérim, provisions des congés payés et RTT et taxes sur la masse salariale), selon les catégories professionnelles (médecins, assistantes médicales, ingénieurs et techniciennes, employée de service) d'une part, celles du siège social d'autre part, ainsi que les autres charges estimées précisément sont :

médecins du travail _____	8 940 k€
assistantes médicales _____	3 095 k€
siège social _____	1 923 k€
personnel service technique de prévention _____	1 180 k€
infirmiers _____	840 k€
autres charges _____	<u>5 502 k€</u>
TOTAL _____	21 480 k€

6.3 COTISATIONS

Pour financer ces charges de 2020, nous vous proposons une cotisation "frais de fonctionnement" de 76,00 € H.T. (+ 0,60 €) pour les salariés classés SI et de 79,00 € H.T. (inchangée), pour les salariés classés SIR.

Les nouveaux salariés des entreprises adhérentes non déclarés dans l'enquête annuelle seront facturés 76,00 € H.T. (+ 0,60 €). Les autres cotisations demeurent inchangées.

Nous proposons donc les cotisations suivantes pour l'exercice 2020 :

- **cotisation frais de fonctionnement par salarié**
 - en Suivi Individuel (S.I.)** _____ **76,00 € H.T.**
(75,40 € H.T. en 2019)
 - en Suivi Individuel Renforcé (S.I.R.)** _____ **79,00 € H.T.**
(79,00 € H.T. en 2019)
 - constitution d'un nouveau dossier** _____ **76,00 € H.T.**
(75,40 € H.T. en 2019)
- **cotisation frais de fonctionnement par salarié intérimaire** fixée à **76,00 € H.T.** à compter du 1^{er} juillet 2020 (75,40 € H.T. auparavant)

En cas d'impossibilité de donner suite au rendez-vous pris pour un salarié d'une entreprise de travail temporaire, l'annulation doit être faite dans **un délai minimum de 24 heures**. A défaut, il sera appliqué une cotisation pour "rendez-vous non respecté" proportionnelle au taux d'absentéisme de l'agence.

Elle représentera une fraction de la cotisation pour "frais de fonctionnement" de l'exercice et sera calculée conformément au tableau ci-dessous :

Taux Absentéisme	% par rapport au tarif de l'exercice
< 9%	0%
> = 9% et < 12%	15%
> = 12% et < 15%	30%
> = 15% et < 18%	45%
> = 18% et < 21%	60%
> = 21% et < 25%	75%
> = 25%	100%

- **droit d'entrée par salarié** _____ **36,00 € H.T.**
(36,00 € H.T. en 2019)

- **cotisation statutaire H.T.**
il est proposé le réajustement suivant :

Nombre de salariés	Cotisation statutaire	Ecart 2019
0 à 2	22 €	Stable
3 à 5	32 €	Stable
6 à 10	45 €	Stable
11 à 20	100 €	Stable
21 à 50	160 €	Stable
51 à 100	330 €	Stable
101 à 200	400 €	Stable
201 à 400	550 €	Stable
401 à 700	700 €	Stable
701 et plus	1 000 €	Stable

- **cotisation pour employeurs de personnel de maison par salarié** _____ **38,00 € H.T**
37,00 € H.T. en 2019
- **une journée d'assistance technique** (au-delà d'une journée) _____ **450,00 € H.T**
(cotisation identique depuis 2006)
- **une cotisation spécifique pour les stages SST**
Sauveteurs Secouristes du Travail **par stagiaire H.T.**
(cotisation identique depuis 2010)

pour les entreprises de moins de 11 salariés	par stagiaire
pour la formation initiale	60 €
pour la mise à jour des connaissances	30 €

pour les entreprises à partir de 11 salariés	par stagiaire
pour la formation initiale	150 €
pour la mise à jour des connaissances	80 €

Ces mesures font l'objet des résolutions que nous proposons à l'approbation des membres de l'assemblée générale ordinaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION